

# UN VISAGE FAMILIER

La violence dans la vie des enfants et des adolescents

Conclusions principales

Pour obtenir plus d'informations sur les données et les méthodes de calcul, veuillez consulter le document du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Un visage familier : la violence dans la vie des enfants et des adolescents*, UNICEF, New York, 2017 (en anglais).

1. L'intégralité de ces faits essentiels ont été calculés à l'aide des données des enquêtes démographiques et de santé (EDS) et des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) ainsi que d'autres enquêtes nationales représentatives menées entre 2005 et 2016. L'estimation portant sur la législation a été calculée sur la base des informations issues de l'Initiative mondiale pour mettre un terme à tous les châtiments corporels infligés aux enfants.
2. Les estimations de harcèlement s'appuient sur les données issues de l'étude HBSC sur les comportements en matière de santé des enfants en âge d'aller à l'école et des Enquêtes mondiales sur la santé des élèves en milieu scolaire (GSHS) menées entre 2003 et 2016. L'estimation portant sur la législation a été calculée grâce aux informations de l'Initiative mondiale pour mettre un terme à tous les châtiments corporels infligés aux enfants. L'estimation des attaques contre les écoles a été calculée à l'aide des informations tirées du Rapport 2016 du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés. L'estimation des fusillades dans les écoles s'appuie sur les recherches menées par le Dr Laura E. Agnich, de l'Université de Georgia Southern (citées initialement dans l'article de Samarth Gupta, publié dans la Harvard Political Review le 19 avril 2015, *School Shootings: An American problem?* [Fusillades dans les écoles : un problème américain ?], <[http://harvardpolitics.com/special\\_features/gun.html#fn1](http://harvardpolitics.com/special_features/gun.html#fn1)>). Les chiffres ont été mis à jour pour le rapport après des échanges avec le Dr Agnich. Pour plus d'informations sur les définitions et la méthodologie de collecte des données, voir : Agnich, Laura E., « A Comparative Analysis of Attempted and Completed School-Based Mass Murder Attacks » (Une analyse comparative des tueries de masse en milieu scolaire tentées et menées à bien), *American Journal of Criminal Justice*, vol. 40, n° 1, mars 2015, pp. 1–22.

3. L'ensemble de ces faits ont été calculés en s'appuyant sur les *Estimations sanitaires mondiales 2015* de l'OMS. Les taux d'homicide chez les adolescents aux États-Unis ont été calculés à l'aide des données du *National Center for Health Statistics* (Centre national des statistiques sanitaires) au sein des *Centers for Disease Control and Prevention* (Centres pour le contrôle et la prévention des maladies).
4. Tous ces faits essentiels ont été calculés à l'aide des données tirées des EDS et des MICS menées entre 2005 et 2016. L'estimation des formes de violence sexuelle avec ou sans contact subies avant l'âge de 15 ans a été calculée en s'appuyant sur les données de l'Enquête de 2012 sur la violence à l'égard des femmes de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), qui peut être consultée à l'adresse suivante : <<http://fra.europa.eu/en/publication/2014/violence-against-women-eu-wide-survey-main-results-report>>.
5. Pais, Marta Santos, *Rapport annuel de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants*, A/HRC/31/20, Nations Unies, New York, 5 janvier 2016, para. 9, version pdf consultée à l'adresse suivante : <<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/000/90/PDF/G1600090.pdf?OpenElement>>.

#### Crédits photographiques

Couverture : © UNICEF/UN018674/Zehbrauskas ; page 2 : © UNICEF/UN020216/Quan, © UNICEF/UNI74447/Markisz, © UNICEF/UNI195866/Blundell, © UNICEF/UN040850/Bicanski ; page 3 : © UNICEF/UN014961/Estey ; page 4 : © UNICEF/UN015567/Prinsloo ; page 5 : © UNICEF/UN076711/Amaya ; page 6 : © UNICEF/UN015619/Prinsloo ; page 7 : © UNICEF/UN015616/Prinsloo ; page 9 : © UNICEF/UN014958/Estey





# UN VISAGE FAMILIER

La violence dans la vie des enfants et des adolescents

Tous les enfants ont le droit d'être protégés contre la violence que peut leur infliger leur entourage, qu'il s'agisse de leurs parents, enseignants, amis, partenaires sentimentaux ou d'étrangers. Toutes les formes de violence par ailleurs subies par les enfants, indépendamment de leur nature ou de la sévérité des actes, sont nocives. Au-delà de la douleur et de la souffrance inutiles qu'elle entraîne, la violence sape l'estime de soi des enfants et freine leur développement.

La violence envers les enfants est malgré tout souvent justifiée comme un mal nécessaire ou inévitable. Elle peut être acceptée de façon tacite en raison du lien de parenté entre ses auteurs et la victime, ou voir ses conséquences minimisées. Le souvenir ou le signalement de la violence peut être enfoui à cause de la honte ou de la peur des représailles. L'impunité des auteurs et l'exposition prolongée peuvent pousser les victimes à considérer que la violence est normale. Ainsi, la violence avance masquée, ce qui la rend difficile à prévenir et éradiquer.

Le manque de données fiables ne fait par ailleurs qu'aggraver ce problème. La collecte de données fiables sur la violence envers les

enfants est une entreprise complexe qui soulève un grand nombre d'obstacles éthiques et méthodologiques. Toutefois, ces dernières années, des progrès importants ont été accomplis dans la définition de l'étendue et de la gravité de la violence envers les enfants.

*Un visage familier : la violence dans la vie des enfants et des adolescents* s'appuie sur les données les plus récentes pour lever le voile sur quatre formes précises de violence : la discipline violente et l'exposition aux violences familiales pendant la petite enfance ; la violence à l'école ; les morts violentes chez les adolescents ; et les violences sexuelles au cours de l'enfance et de l'adolescence.

Les statistiques indiquent que les enfants sont victimes de violence à tous les âges, dans différents contextes et souvent des mains mêmes de personnes de confiance avec lesquelles ils interagissent au quotidien.

S'assurer de collecter des données solides sur la violence sous toutes ses formes est un premier pas vers son éradication.



# DISCIPLINE VIOLENTE ET EXPOSITION AUX VIOLENCES FAMILIALES PENDANT LA PETITE ENFANCE

Près de **300 MILLIONS** d'enfants de 2 à 4 ans à travers le monde (trois sur quatre) sont régulièrement victimes de discipline violente de la part d'un parent ou d'une personne qui s'occupe d'eux ; **250 MILLIONS** (environ six sur dix) subissent des punitions physiques.

Dans le monde,  
**1 ENFANT SUR 4**  
(176 millions) âgé de moins de 5 ans vit avec une mère victime de violences de la part de son partenaire intime.

D'après les données provenant de 30 pays, **6 ENFANTS SUR 10** âgés de 12 à 23 mois sont soumis à des méthodes disciplinaires violentes. Près de la moitié des enfants de cet âge subit des châtiments corporels et une part comparable est exposée à des violences verbales.

Dans le monde, environ **1,1 MILLIARD** de parents ou de personnes s'occupant d'enfants (soit un peu plus d'un sur quatre) affirment que les châtiments corporels sont nécessaires pour élever ou éduquer correctement un enfant.

Seulement 60 pays ont adopté une législation qui interdit totalement le recours aux châtiments corporels contre les enfants à la maison, ce qui laisse plus de **600 MILLIONS** d'enfants âgés de moins de 5 ans sans protection juridique complète.

# VIOLENCE À L'ÉCOLE

Près de **130 MILLIONS** d'élèves âgés de 13 à 15 ans (un peu plus d'un sur trois) dans le monde sont victimes de harcèlement.

Environ **3 JEUNES ADOLESCENTS SUR 10** (17 millions) dans 39 pays d'Europe et d'Amérique du Nord reconnaissent avoir harcelé d'autres élèves à l'école.

**732 MILLIONS** (un sur deux) d'enfants en âge d'aller à l'école de 6 à 17 ans vivent dans des pays où les châtiments corporels à l'école ne sont pas totalement interdits.

**59** fusillades dans des écoles, ayant causé la mort d'au moins une personne, ont été enregistrées dans 14 pays ces 25 dernières années. Près des **TROIS QUARTS** se sont produites aux États-Unis.

Près de **500** attaques ou menaces d'attaques envers des écoles ont été recensées ou vérifiées en 2016 dans **18** pays ou régions du monde.







# MORTS VIOLENTES PARMIS LES ADOLESCENTS

Un adolescent est tué par un acte violent toutes les **7** minutes quelque part dans le monde. Sur la seule année 2015, la violence a causé la mort d'environ **82 000** adolescents à travers le monde. Les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont particulièrement exposés : ils courent un risque trois fois plus élevé de mourir de mort violente que les jeunes adolescents de 10 à 14 ans.

Plus d'adolescents meurent à cause de violence interpersonnelle que de violences collectives.

En 2015, près de **2 DÉCÈS SUR 3** étaient le résultat d'un homicide alors que le reste était causé par des conflits.

Alors que seulement **6 %** environ des adolescents du monde vivent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, plus de **70 %** des adolescents morts en 2015 à cause de violences collectives vivaient dans cette région où les taux de mortalité ont bondi depuis 2011. Si tous les adolescents étaient exposés au même risque de décès entraîné par des violences collectives que ceux de République arabe syrienne, un adolescent mourrait toutes les **10** secondes dans le monde.

L'Amérique latine et les Caraïbes constituent la seule région où le taux d'homicide parmi les adolescents âgés de 10 à 19 ans a augmenté (quoique plutôt faiblement) depuis 2007. Un peu moins de **10 %** des adolescents du monde vivent dans la région, mais près de la moitié de tous les homicides d'adolescents en 2015 s'y sont produits. Les cinq pays où le taux d'homicide des adolescents est le plus élevé se trouvent tous en Amérique latine.

Aux États-Unis, le taux d'homicide chez les garçons noirs non hispaniques âgés de 10 à 19 ans est près de **19** fois plus élevé que chez les garçons blancs non hispaniques. Si le taux d'homicide des garçons noirs non hispaniques était le même pour l'ensemble des adolescents du pays, les États-Unis figureraient parmi les dix pays à la mortalité la plus élevée au monde. En 2015, le risque d'être victime d'homicide pour un adolescent noir non hispanique aux États-Unis était plus élevé que celui d'être tué à cause de violences collectives pour un adolescent vivant dans un certain nombre de pays touchés par un conflit. Les adolescentes noires non hispaniques aux États-Unis sont également exposées à un risque supérieur d'homicide : le taux est environ **5** fois plus élevé que celui des adolescentes blanches non hispaniques.

# VIOLENCE SEXUELLE

## AU COURS DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

Dans 38 pays à revenu faible et intermédiaire, près de **17 MILLIONS** de femmes adultes déclarent avoir subi des rapports sexuels forcés au cours de leur enfance. Dans 28 pays européens, près de **2,5 MILLIONS** de jeunes femmes affirment avoir été victimes de formes de violence sexuelle avec ou sans contact avant l'âge de 15 ans.

Dans le monde, environ **15 MILLIONS** d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ont subi des rapports sexuels forcés au cours de leur vie ; **9 MILLIONS** d'entre elles au cours de l'année écoulée.

Dans 20 pays, près de **9 ADOLESCENTES SUR 10** ayant été victimes de rapports sexuels forcés déclarent que c'est arrivé pour la première fois pendant leur adolescence.

Selon les données issues de 30 pays, seulement **1%** des adolescentes victimes de rapports sexuels contraints ont sollicité l'aide de professionnels.

Les données provenant de 28 pays montrent que **9 ADOLESCENTES SUR 10** ayant subi des rapports sexuels forcés indiquent avoir été la victime d'une personne connue/proche.

**LES AMIS/CAMARADES DE CLASSE** et **PARTENAIRES INTIMES** figurent parmi les auteurs les plus fréquemment signalés de violences sexuelles contre les garçons adolescents dans les 5 pays où des données existent.



# LA VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS DANS LES ODD



## OBJECTIF 5

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

**5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation

**5.2.1** Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de **violences physiques, sexuelles ou psychologiques** infligées au cours des 12 mois précédents par leur **partenaire actuel** ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge

**5.2.2** Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de **violences sexuelles** infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits



## OBJECTIF 16

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

**16.1** Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

**16.1.1** Nombre de victimes d'**homicide volontaire** pour 100 000 habitants, par sexe et âge

**16.1.2** Nombre de décès liés à des **conflits** pour 100 000 habitants, par sexe, âge et cause

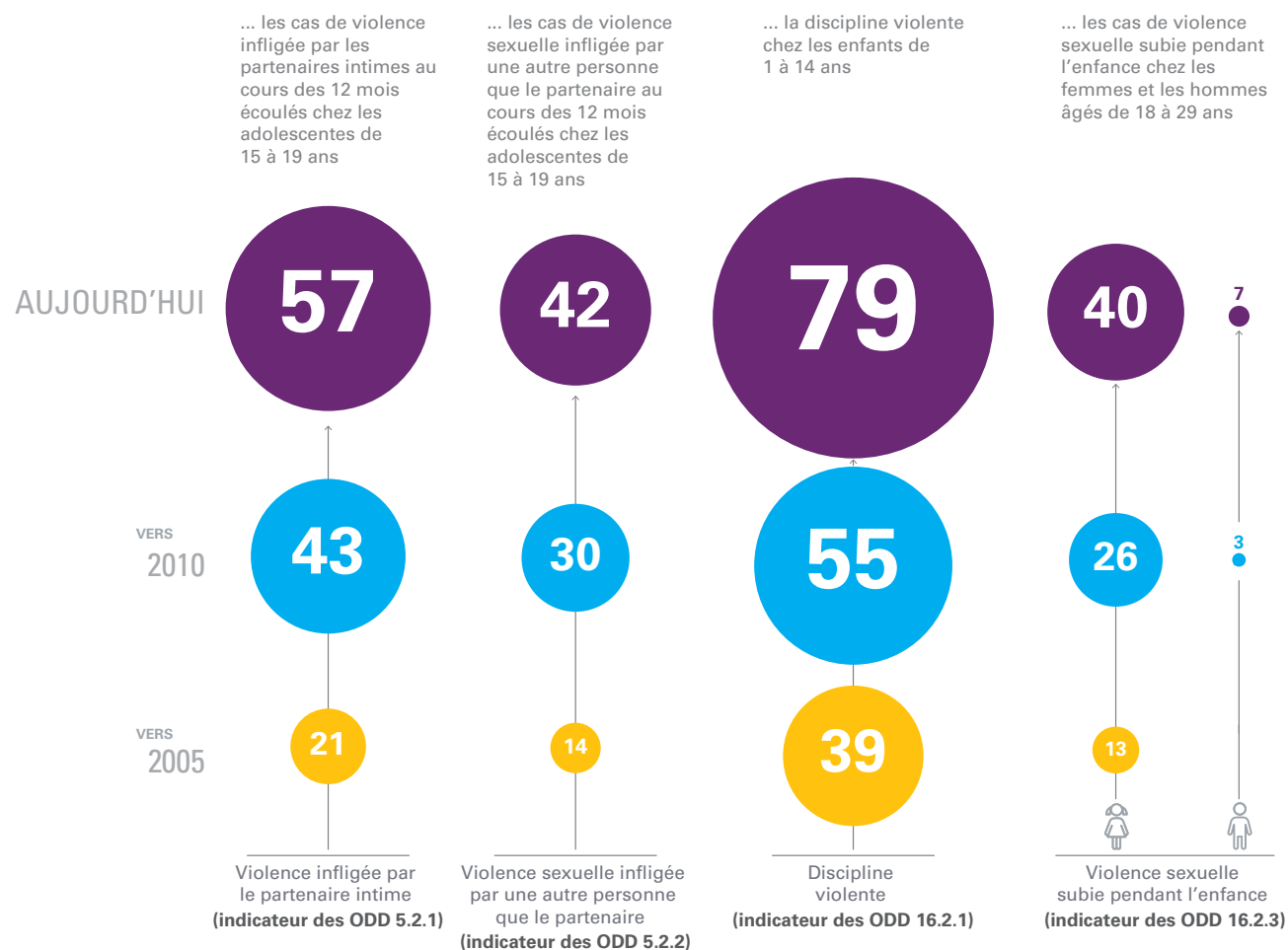
**16.2** Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

**16.2.1** Proportion des enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi des **châtiments corporels** ou des **agressions psychologiques infligées par une personne s'occupant d'eux** au cours du mois précédent

**16.2.3** Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de **violences sexuelles** avant l'âge de 18 ans



## NOMBRE DE PAYS DISPOSANT DE DONNÉES COMPARABLES SUR...



Malgré les récents progrès, la **DISPONIBILITÉ** de **DONNÉES COMPARABLES** sur la violence contre les enfants reste **LIMITÉE**, ce qui réduit la capacité de la plupart des pays à communiquer sur les **ODD**



# PROTÉGER UNE GÉNÉRATION EN DANGER

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 contient un appel courageux et ambitieux pour mettre fin à la violence envers les enfants et considère son éradication comme un élément essentiel du développement durable. Une première étape cruciale vers l'accomplissement de cet impératif universel consiste à mobiliser la volonté politique et à encourager les stratégies fondées sur des données probantes afin de répondre à de multiples facteurs déterminants, notamment des normes culturelles et sociales qui ferment les yeux sur la violence, l'absence de politiques et de réglementations adaptées, l'insuffisance des services pour les victimes et des investissements limités en faveur de systèmes efficaces de prévention et de lutte contre la violence. La création de partenariats stratégiques tels que le Partenariat mondial pour mettre fin à la violence envers les enfants est au cœur de ces efforts visant à faire accélérer les progrès, mobiliser les ressources, renforcer l'engagement, faciliter le partage des connaissances et mettre les mesures en œuvre à grande échelle.

Des données et analyses fiables sont nécessaires pour fournir un fondement solide aux politiques s'appuyant sur des données probantes pour aborder ces facteurs. Des investissements dédiés pour collecter des données de qualité seront nécessaires pour évaluer l'ampleur et les circonstances entourant la violence envers les enfants, évaluer les incidences des interventions et s'efforcer de combler les lacunes en matière d'information. De plus, les sociétés qui ont une meilleure compréhension de la question peuvent obliger les gouvernements à respecter leurs engagements.

Parmi les mesures et stratégies spécifiques adoptées par l'UNICEF et destinées à prévenir la violence envers les enfants et à y répondre figurent notamment les suivantes :

## SOUTENIR LES PLANS ET LES ACTIONS COORDONNÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE POUR RÉPONDRE À LA VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS

Des plans nationaux cohérents et convenablement coordonnés ainsi que des actions ultérieures sont nécessaires pour réduire les niveaux de violence continuellement élevés subis par les filles et les garçons dès la petite enfance et tout au long de l'adolescence. La prévention durable de la violence impose des initiatives exhaustives, coordonnées et multisectorielles qui impliquent aussi bien les gouvernements que la société civile\*. Elles doivent s'appuyer sur les éléments de preuve relatifs aux mesures qui fonctionnent et répondre aux nombreuses formes de violence que les enfants subissent au quotidien.

\* Voir note 5 sur la deuxième de couverture.



## RENFORCER LES CADRES JURIDIQUE ET POLITIQUE

Les gouvernements doivent renforcer les cadres juridique et politique qui protègent les enfants contre les différentes formes de violence, d'exploitation et d'abus dont ils sont victimes tout au long de leur enfance et soutenir ces efforts à l'aide d'un suivi et d'une application rigoureux. Il faut encourager les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à adopter et appliquer une législation qui protège les enfants contre toutes les formes de violence, y compris les châtiements corporels dans toutes les situations, même au sein du foyer, et de la part tous les auteurs, y compris les enseignants et les autres personnels scolaires. Il est également recommandé aux gouvernements de criminaliser toutes les formes d'abus et d'exploitation sexuels des filles et des garçons.

## CHANGER LES NORMES QUI PERPÉTUE LA VIOLENCE

Les approches nationales doivent s'attaquer aux croyances et aux attitudes systémiques qui perpétuent la violence envers les enfants, dans toutes les situations, y compris à la maison, à l'école, au sein des communautés ou en ligne. Pour cela, il faudra modifier des normes et des comportements sociaux et culturels profondément enracinés, en particulier l'idée que certaines formes de violence sont non seulement normales, mais même justifiables et donc tolérées. Les inégalités entre les sexes contribuent également à entretenir des normes qui perpétuent divers types de violence. De plus, les normes sexospécifiques peuvent façonner certaines pratiques parentales et relations susceptibles d'affecter le développement des enfants.

Étant donné que les programmes destinés aux parents ont montré des résultats prometteurs dans la modification des normes liées à la violence, il est essentiel de mettre l'accent à l'échelle nationale sur des programmes de développement de la petite enfance exhaustifs et de qualité qui contribuent à créer des relations parents-enfants positives et limitent les pratiques éducatives sévères. Ils doivent comprendre des éléments essentiels comme l'éducation et le conseil aux parents et aux personnes s'occupant d'enfants au sujet des meilleures pratiques éducatives, comme le recours à des méthodes de discipline non violente et à des techniques de communication efficaces et sensibles pour interagir avec les enfants et les adolescents. Idéalement, le soutien doit s'intégrer dans la vie des familles grâce à des visites à domicile, des groupes communautaires ou des systèmes locaux de santé et de sécurité sociale.

Par ailleurs, les pays peuvent soutenir les programmes en milieu scolaire qui s'associent aux communautés locales pour prévenir les cas de violence et y répondre. Compte tenu de l'importance croissante des communications en ligne dans la vie des enfants et des adolescents, les politiques et programmes nationaux destinés à réduire le harcèlement par les pairs doivent porter aussi

bien sur les communautés réelles que virtuelles. En outre, les systèmes éducatifs doivent renforcer leurs politiques tenant compte des questions de genre pour favoriser des cadres d'apprentissage plus sûrs pour les filles comme pour les garçons. Il a été démontré que lorsque les enfants participent à des formations sur les compétences nécessaires à la vie quotidienne et sur la résolution des conflits, ils sont plus à même d'adopter une approche non violente dans la résolution des problèmes, de maîtriser favorablement leurs émotions, de compatir avec les autres et de gérer les situations de violence de manière sûre.

## METTRE EN ŒUVRE DES POLITIQUES POUR MAÎTRISER LA VIOLENCE ET AMÉLIORER LES SERVICES

Il est primordial de rendre les communautés plus sûres et de favoriser des environnements protecteurs pour les enfants et les adolescents. Pour y parvenir, les politiques nationales doivent se concentrer sur des stratégies de prévention de la violence, y compris par une limitation de l'accès aux armes à feu et autres. L'amélioration des services sociaux est également nécessaire pour répondre aux différents besoins des enfants et des adolescents. Ceux-ci doivent inclure un éventail d'options dans différents secteurs, comme un traitement sensible par la police et la justice des enfants victimes d'abus ou un soutien physique et psychosocial fourni par les systèmes de santé et de sécurité sociale.

Des services sociaux fonctionnels où exercent des travailleurs sociaux formés sont essentiels pour fournir des orientations, des conseils et des services thérapeutiques aux enfants victimes de violence. Les enfants et les adolescents en situation de danger doivent avoir accès à des espaces sûrs lorsqu'ils sont hors de chez eux ou à l'école et ils doivent également avoir la possibilité de participer à des activités récréatives et sportives. Enfin, il faut fournir aux enfants et à leurs parents les informations et les outils nécessaires pour signaler les cas de violence en toute sécurité, aussi bien en personne qu'en ligne.

## C'EST LA RESPONSABILITÉ DE TOUS

Les données et l'analyse présentées dans *Un visage familier : la violence dans la vie des enfants et des adolescents* ont pour objectif d'influencer notre façon de considérer et d'évoquer les aspects bien trop familiers de la violence envers les enfants. Il est à espérer que les conclusions encourageront les gouvernements, les organisations et les personnes de tous horizons à prendre conscience de l'étendue de la violence envers les enfants et à redoubler leurs efforts pour y mettre un terme. Il s'agit en effet d'une question de droits de l'homme et de justice fondamentaux et d'une manière de donner naissance à des sociétés plus pacifiques.

L'éradication de la violence envers les enfants est la responsabilité de tous.

unicef  | pour chaque enfant

UNICEF  
Section Données et analyses,  
Division des données, de la recherche  
et des politiques  
3 United Nations Plaza  
New York, NY 10017, États-Unis

Courriel : [data@unicef.org](mailto:data@unicef.org)  
Site Internet : [data.unicef.org](http://data.unicef.org)

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)  
Division des données, de la recherche et des politiques  
Novembre 2017